

Nouvelles Breves

— votre bulletin d'informations municipales —

Sommaire

École Germaine Barés 1
Rentrée scolaire

Centre-bourg 2
Le « Carré de la République »
dévoilé



Manifestations 3
Exposition

Au conseil 3

Brèves 4

MAIRIE D'ASPET
Place de la République
31160 ASPET
Téléphone : 05 61 88 40 22
Télécopie : 05 61 88 44 03
Mail : mairie.aspet@wanadoo.fr
Web : www.mairie-asp31.fr



Rentrée scolaire

La rentrée à l'école Germaine Barés s'est déroulée dans le calme et la sérénité. Quarante-deux élèves, six enseignants, deux ATSEM et deux auxiliaires de vie scolaire ont repris le chemin de l'école. Ils seront bientôt rejoints par deux services civiques qui restent à trouver. Si vous connaissez des personnes intéressées, entre 18 et 26 ans, n'hésitez pas à leur dire de postuler auprès de la mairie.

Marielle Duffaut, aidée par Laura Marquez, encadre les 22 élèves de la maternelle, de la toute petite section à la moyenne TPS-PS-MS. Cécile Bordes, assistée d'Émeline, s'occupe des GS et des CP où les élèves sont 17. Céline Barés assure la classe aux élèves de CE1 et CE2 avec une grosse classe de 25 élèves. Quant à Aurélie Delluc et Audrey Quijo, elles ont la charge des 20 élèves de CM1 et CM2.

Les premiers projets se dessinent déjà. Une chorale va être mise en place pour



Première sortie de l'année pour les élèves aux Pyrénéennes vendredi 14 septembre

toutes les classes. Les CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 vont participer au forum des savoirs. La Gazette de Germaine, le journal de l'école, continuera ses parutions au rythme d'un numéro entre chaque vacance scolaire. Les activités sportives et culturelles ne sont pas en reste avec un cycle de rugby pour les plus grands, du cirque en association avec Pronomade(s) ainsi que des visites régulières à la bibliothèque d'Aspet. Le conseil d'enfants va poursuivre ses travaux et un beau projet de voyage est prévu pour les cycles 3.

En résumé, une année qui s'annonce riche, avec plein de nouveaux élèves, des enseignants motivés et des projets plein les cartables !

Recrutement d'une nouvelle ATSEM

Émeline Boué, 23 ans, est la nouvelle ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles), recrutée par la commune pour seconder Cécile Bordes auprès de sa classe de GS-CP. Après un CAPA services en milieu rural, elle a obtenu un CAP petite enfance. Elle est à l'école d'Aspet pour un an dans le cadre d'un contrat PEC (parcours emploi compétences). Originaire d'Arbon, Émeline est très heureuse de travailler à Aspet auprès des enfants qu'elle adore. Ce qu'elle aime dans le métier, explique-t-elle, c'est le contact direct auprès des enfants même si cela de-



mande beaucoup de patience, qualité qu'elle semble parfaitement posséder. Ses journées sont donc consacrées à seconder l'enseignante dans sa classe, à encadrer les enfants à la cantine et à participer aux animations et sorties dans le cadre de l'ALAE. La commune lui souhaite la bienvenue.

2009-2018 : retour sur un chantier de 10 ans

Chronologie des faits

- **2000 à 2004** : apparition des premières fissures qui inquiètent les propriétaires ;
- **septembre 2009** : diagnostic géotechnique sur trois maisons de la place à la demande des propriétaires. La conclusion privilégie comme cause une rupture du sol d'assise ;
- **2010** : début des échanges entre les propriétaires et la mairie ;
- **avril 2011** : sur demande du maire, le tribunal administratif désigne M. Galavielle comme expert qui reconnaît un état de péril imminent ;
- **mai 2011** : la mairie prend un arrêté de péril imminent : évacuation des bâtiments ;
- **juin 2011** : mise en place des étalements sur les façades ;
- **juillet 2011** : dépôt du dossier de demande de classement en catastrophe naturelle ;
- **août 2011** : ordonnance du tribunal administratif pour expertise contradictoire sur requête des consorts Roques ;
- **septembre 2011** : arrêté de police complémentaire ; interdiction d'accès et fermeture des compteurs ;

- **octobre 2011 à février 2013** : mission d'expertise par M. Bedin, expert nommé par le tribunal administratif ;
- **2 février 2012** : **publication de l'arrêté portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle** ;
- **novembre 2012** : intervention du bureau d'études Reulet pour chiffrage des travaux de réhabilitation ;
- **février 2013** : dépôt du rapport au tribunal administratif par M. Bedin ;
- **octobre 2013** : nouvelles mesures par TOPO & DAO et Argitec ;

médiateur ;

- **2015** : déblocage après négociations, les assurances acceptent de payer les indemnités aux propriétaires ;
- **2015** : la décision de démolition est actée ;
- **2016** : lancement du marché public de démolition ;
- **juin 2016** : chantier de démolition ;
- **2017** : choix de la maîtrise d'œuvre et désignation du projet d'aménagement du nouvel espace public ;

Josette Sarradet, Maire d'Aspet : « C'est un long chemin que nous avons fait ensemble avec les familles directement concernées par ce dramatique événement. Et nous espérons que cette catastrophe naturelle aura permis la création d'un nouvel espace public synonyme de renouveau esthétique, commercial et social. »

- **2014** : les propriétaires rencontrent des difficultés avec leurs assurances respectives pour obtenir une indemnisation ;
- **octobre 2014** : demande de médiation de la part de la mairie auprès du coordonnateur catastrophe naturelle FFSA Haute-Garonne : M. Mondin (du groupe Allianz) est désigné en tant que

- **avril 2017** : lancement de l'appel d'offre pour la réhabilitation ;
- **2017-2018** : travaux de réhabilitation de la place ;
- **septembre-octobre 2018** : réception des travaux et choix du nom de la nouvelle place, le « Carré de la République ».



Inauguration de la place, samedi 20 octobre 2018, à 11h

En présence de M. le préfet, de M. le ministre honoraire de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales, de Mme la présidente de la région Occitanie-Pyrénées/Méditerranée, de M. le président du conseil départemental, de M. le député de la 8^e circonscription, de M. le président de la communauté de communes Cagire-Garonne-Salat, de M. le sénateur de la Haute-Garonne.

Manifestations

Exposition photographique d'André Eychenne

La salle du conseil vient d'accueillir du 21 au 28 septembre une exposition photographique proposée par André Eychenne. Une centaine d'Aspétois se sont prêtés au jeu en acceptant que M. Eychenne leur tire le portrait. Ce sont ces portraits qui ont été exposés pendant une semaine. Le vernissage de l'exposition a eu lieu vendredi 21 septembre en présence d'une trentaine de curieux, photographiés ou non, qui ont pu admirer les magnifiques portraits et



partager un verre en toute convivialité. Chacun a pu repartir chez lui avec son portrait pour la somme de 20 €. Pour les retardataires intéressés, les portraits restants seront conservés en mairie.

Courte Halte Nomade

6 et 7 octobre 2018, au Bois Perché

Dédicace de livres le samedi matin et master class et ateliers samedi et dimanche.

Ateliers avec Marine Rivoal, Jean-Baptiste Labruno, Jérémie Fischer et Iris Delvalle :

- **samedi 6 octobre 15h** : ateliers « Lasagnographie » à partir de 6/7 ans, « Invente ton propre peuple » à partir de 6/7 ans, « Paysages découverts » à partir de 7 ans.

- **dimanche 7 octobre 15h** : ateliers « Monotype » à partir de 4 ans, « Écriture de contes étiologiques » à partir de 6/7 ans, « Invente ton propre peuple » à partir de 6/7 ans.

- **samedi et dimanche** : atelier sérigraphie à partir de 6/7 ans.

Tarif des ateliers : 8 € enfants ; 10 € adultes.

Vendredi 5 octobre 2018 à 18h à l'Office du tourisme : inauguration de l'exposition de Jérémie Fischer, auteur en résidence de territoire et présentation en avant-première du livre Les Contes du petit duc coréalisé par J. Fischer et J.B. Labruno, Ed. Magnani.

Agenda des manifestations

6 octobre

« Faites des ressources », journée organisée par l'association La Sève au préau de l'ancien collège : marché de créateurs autour du recyclage, animation musicale, restauration sur place, 10h-18h.

12 octobre

Journée de l'élevage au pré commun : foire aux broutards à partir de 9h30, vente d'agnelles à 10h, présentation de chevaux de trait et vente de chevaux dressés à 10h. Repas du midi sur place.

Renseignements au 06 15 46 03 65.

8 novembre

Spectacle occitan au foyer : « Un bon fils », d'après « L'occitan en guerre ». 14h, séance scolaire pour le collège d'Aspet ; 20h30, séance tout public. Gratuit.

10 novembre

Commémoration du 100^e anniversaire de l'armistice de 1918, le samedi 10 novembre, au monument aux morts. Rassemblement à 11h, place de la Mairie. Un vin d'honneur vous sera offert à l'issue de la

cérémonie.

24 novembre

La cérémonie « Un enfant, un arbre », qui célèbre les naissances de l'année sur la commune par la plantation d'un arbre pour chaque enfant, se déroulera samedi 24 novembre à 11h.

Pour prolonger agréablement cette cérémonie, un verre de l'amitié sera offert aux familles des enfants à la salle du conseil.

Compte-rendu du conseil municipal du 24 septembre

• **Le Carré de la République** est la dénomination, votée à l'unanimité, de la nouvelle place attenante à la place de la République, et dont l'inauguration officielle aura lieu le 20 octobre.

• **Un mobilier urbain**, en adéquation avec celui existant déjà dans la ville, sera mis en place aux abords du nouveau parking et de la nouvelle place. Près de celle-ci, il permettra, sur le plan esthétique, de maintenir un même gabarit tout le long de la voirie et, par l'absence de stationnement, gardera un dégagement visuel sur le nouvel espace. Sur le plan de la circulation, il aura un effet dissuasif sur le stationnement sauvage et améliorera la sécurité des piétons de part et d'autre de la voie. Aux abords du nouveau parking, il remplacera les balises plastiques actuellement en place.

• **Pour permettre un bon fonctionnement** du Réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté (Rased), il est nécessaire de faire des acquisitions de fournitures, de mobilier adapté et d'investir dans l'attribution d'un ordinateur portable. Le conseil municipal sollicite le conseil départemental pour une subvention de fonctionnement à son taux maximum.

• **Réaffirmant son attachement** à un réseau des Finances publiques de proximité et de pleine compétence, le conseil municipal demande à la Direction régionale des finances publiques de la Haute-Garonne d'abandonner son projet de transfert de la mission enregistrement vers Toulouse et de créer un service de publicité foncière et d'enregistrement à Saint-Gaudens. Le conseil suggère d'abandonner également les projets de transfert vers Toulouse des missions des Finances publiques en donnant tous les moyens nécessaires pour l'exercice des missions à l'ensemble des CFP du Comminges.

• **La restauration de la gravure** et de la peinture des noms du monument aux morts vient d'être effectuée.

• **Une opération de rénovation** et des travaux de sécurisation du groupe scolaire ont été engagés. Sur la base d'un devis de 12 260,61 €, le financement supporté par la commune sera de 4 664,76 €.

• **Les violentes intempéries** du mois de juillet ayant provoqué de gros dégâts de voirie, des travaux importants de réparation ont dû être menés pour un montant de 21 800 €, la charge incombant à la commune étant de 10 900 €.

• **Le talus entre les deux espaces** dédiés à la pétanque est en voie d'effondrement. Pour y remédier, 30 mètres de gabions seront posés pour un montant de 1 064 €. Le conseil a décidé que la prochaine subvention allouée au club La Boule du Cagire serait minorée d'une partie de ce montant.

• **Le conseil ayant reçu l'assurance** du club de foot l'Étoile du Cagire que des matchs seraient joués cette saison sur le terrain du stade d'Aspet, la subvention ajournée au dernier conseil a été adoptée, moins une voix, pour un montant de 1 100 €.

• **En soutien à la demande** du collectif des parents du quartier du Baradas de créer une ligne de transport scolaire pour les huit enfants de ce quartier scolarisés à Aspet, et après refus du conseil départemental de cette création, le conseil municipal sollicite le conseil départemental pour un nouvel examen de mise en place de ce transport scolaire.

L'intégralité de ces séances peut être consultée sur le tableau d'affichage de la mairie, sous la halle, et sur le site www.mairie-asp31.fr



Course cycliste Casartelli

La 22^e édition de la course La Casartelli s'est déroulée samedi 8 septembre dernier avec un contre-la-montre en côte dont le départ s'est effectué sur la place de la République à Aspet jusqu'au col du Portet-d'Aspet. Après proclamation des résultats et remise des prix, un apéritif offert par la municipalité est venu clôturer cette belle journée sportive.



Bibliothèque

La bibliothèque continue cette année encore de proposer à ses lecteurs de se retrouver autour d'une sélection d'ouvrages et d'échanger sur leurs lectures communes au sein du club de lecture une fois par mois. Le club est ouvert à tous, lecteurs assidus ou curieux, adultes et adolescents. Des « coups de cœur du club de lecture » mettront en avant auprès des usagers de la bibliothèque les livres particulièrement appréciés par le club. Prochaine séance : **mercredi 10 octobre à 18h.**

La bibliothèque devient ludothèque ! Elle a en effet fait l'acquisition durant l'été d'une quinzaine de jeux, pour tous les âges, pouvant être utilisés sur place, aux horaires d'ouverture de la bibliothèque. Des après-midi et soirées jeux seront aussi organisées avec la possibilité de venir jouer en famille ou entre amis.

Microcrédit

Le CCAS d'Aspet vient de signer une convention avec le Crédit municipal afin de faire bénéficier les habitants de microcrédits (sous conditions d'éligibilité). Le microcrédit personnel accompagné est une forme de crédit conçue pour faciliter l'insertion et le retour à l'emploi d'une personne fragilisée. Il s'inscrit dans une relation tripartite entre un prêteur, un emprunteur et un accompagnateur social. Le montant d'un microcrédit est limité à 3 000 € et remboursable par mensualités constantes sur une durée inférieure ou égale à 3 ans. Le taux d'intérêt est un taux

modéré, défini par la banque prêteuse.

L'utilité du projet et la capacité de remboursement sont analysées par la structure d'action sociale et un partenaire bancaire. En effet, le microcrédit permet de financer entre autres :

- des projets liés à l'emploi à travers l'achat d'un véhicule pour le retour ou le maintien de l'emploi ;
- des soins (soins dentaires, appareils auditifs, frais d'optique...);
- un accès au logement (financement de biens de première nécessité) ;
- un accès à la formation (frais de certaines formations, permis...).

Ces microcrédits sont destinés à des personnes qui ne peuvent pas accéder au crédit dans leur banque. Pour plus de renseignements, merci de demander un rendez-vous avec le CCAS d'Aspet à l'accueil de la mairie.

Collecte des encombrants

La collecte des encombrants, organisée par le SIVOM Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac, aura lieu du 12 au 16 novembre 2018. Les inscriptions doivent se faire auprès de la mairie avant le vendredi 12 octobre. Pour rappel, sont refusés les pneumatiques, télévisions et écrans, bouteilles de gaz, bâches agricoles, objets volumineux contenant des liquides, petits objets pouvant contenir dans le coffre d'une voiture, gravats et déblais, cartons, amiante, véhicules hors d'usage, végétaux, ordures ménagères, cadavres d'animaux. La collecte s'effectue sur la voie publique. Les encombrants doivent être sortis par les usagers la veille au soir de la collecte.

Renseignements sur le site internet www.sivom-sigma.org

Ateliers du temps libre

L'association Les Ateliers du temps libre entre dans sa 4^e année de fonctionnement et continue de proposer divers ateliers (modelage, couture, dessin, anglais, informatique, cuisine). Cette année, elle met aussi en place un lieu d'accueil de proximité qui est ouvert à tous et complètement gratuit. Dans cet accueil, vous trouverez un point info permettant de renseigner sur les services d'aide sociale locaux, les activités diverses et la mise à disposition d'un accès internet, un coin café avec des boissons chaudes offertes qui a pour but de devenir un lieu de partage et d'échange, et une aide administrative avec une personne présente sur place pour vous accompagner dans vos démarches administratives sur internet. Cette assistance

consiste à aider à remplir les formulaires administratifs en ligne, à aider à rédiger une correspondance administrative, à apprendre à utiliser l'outil informatique de façon autonome et de permettre aux personnes en difficulté d'avoir un accès à internet.

Heures d'ouverture du point info et coin café : mardi de 14h à 17h et jeudi de 8h à 12h ; de l'aide administrative : vendredi de 8h à 12h.

Renseignements : 06 73 65 41 52 ou 09 84 40 81 92 ; mail : atelierstempstlibredaspet@outlook.fr

Rugby

Après une longue absence, le rugby à XIII a redémarré à Aspet avec une saison 2017-2018 terminée en beauté par un quart de finale du championnat de France de division nationale 2. Une nouvelle équipe dirigeante a été élue pour 2018-2019 composée de spécialistes dont la plupart a longtemps pratiqué ce sport. La première poule du championnat qui devrait démarrer bientôt est une poule de brassage qui fera se rencontrer les équipes d'Aspet, Ramonville et Pamiers dans des matchs aller-retour. Le dernier match des Loups du Cagire s'est déroulé contre la nouvelle équipe junior de Saint-Gaudens. La rencontre a vu s'imposer l'équipe aspiétoise 32 à 12. Le moteur de l'équipe reste avant tout le plaisir de jouer ensemble et de donner le meilleur pour les spectateurs et bénévoles. Pour suivre les Loups du Cagire : <https://edwin13infosport.jimdo.com/aspet-xiii-les-loups/>

Pétanque

Aux deux tiers de la saison, la Boule du Cagire présente un bilan des plus satisfaisants. À ce jour, l'association compte en effet 100 licenciés dont 88 ont disputé les qualifications pour les championnats départementaux et de secteur. Les Deux jours du Cagire ont encore une fois été le rendez-vous de nombreux boulistes. Il est à noter que dans le département, la Boule du Cagire a été le seul club à avoir maintenu sa compétition malgré la concurrence de la finale de la Coupe du monde de football. Les prochains rendez-vous sont la Coupe de France des clubs et le championnat régional des clubs dont les rencontres du premier tour se disputeront sur le boulodrome d'Aspet le 7 octobre. Parallèlement se disputeront le championnat départemental féminin des clubs et le championnat de zones.

Un défibrillateur est présent sur la commune sous la halle de la Mairie



Numéros utiles

Pompiers	18/112
S.A.M.U.	15
Gendarmerie	05 61 88 40 17
CC3V	05 61 94 86 50
Déchetterie	05 61 79 59 47
S.Eaux (Girosp, Gouillou)	05 61 88 56 64
S.Eaux (Aspet et autres)	05 62 00 72 80
Camping	05 61 88 51 55
Bibliothèque	05 61 88 52 55
Centre de loisirs	06 72 59 88 26



Chantier jeunes



Cette année encore, dans le cadre d'un dispositif mis en place par le conseil départemental et la Caisse d'allocations familiales, la Communauté de communes Cagire-Garonne-Salat a renouvelé ses « chantiers jeunes » qui permettent à des jeunes gens de se frotter à un métier ou à des travaux en échange d'une semaine de vacances à la mer. Les dix adolescents, encadrés par Philippe Baron et Gianni Burattoni, ont peint les poteaux du stade du collège en laissant libre cours à leur imagination. Un diplôme et une réception offerte par la municipalité ont clôturé cette belle initiative.